

Formations Professionnelles

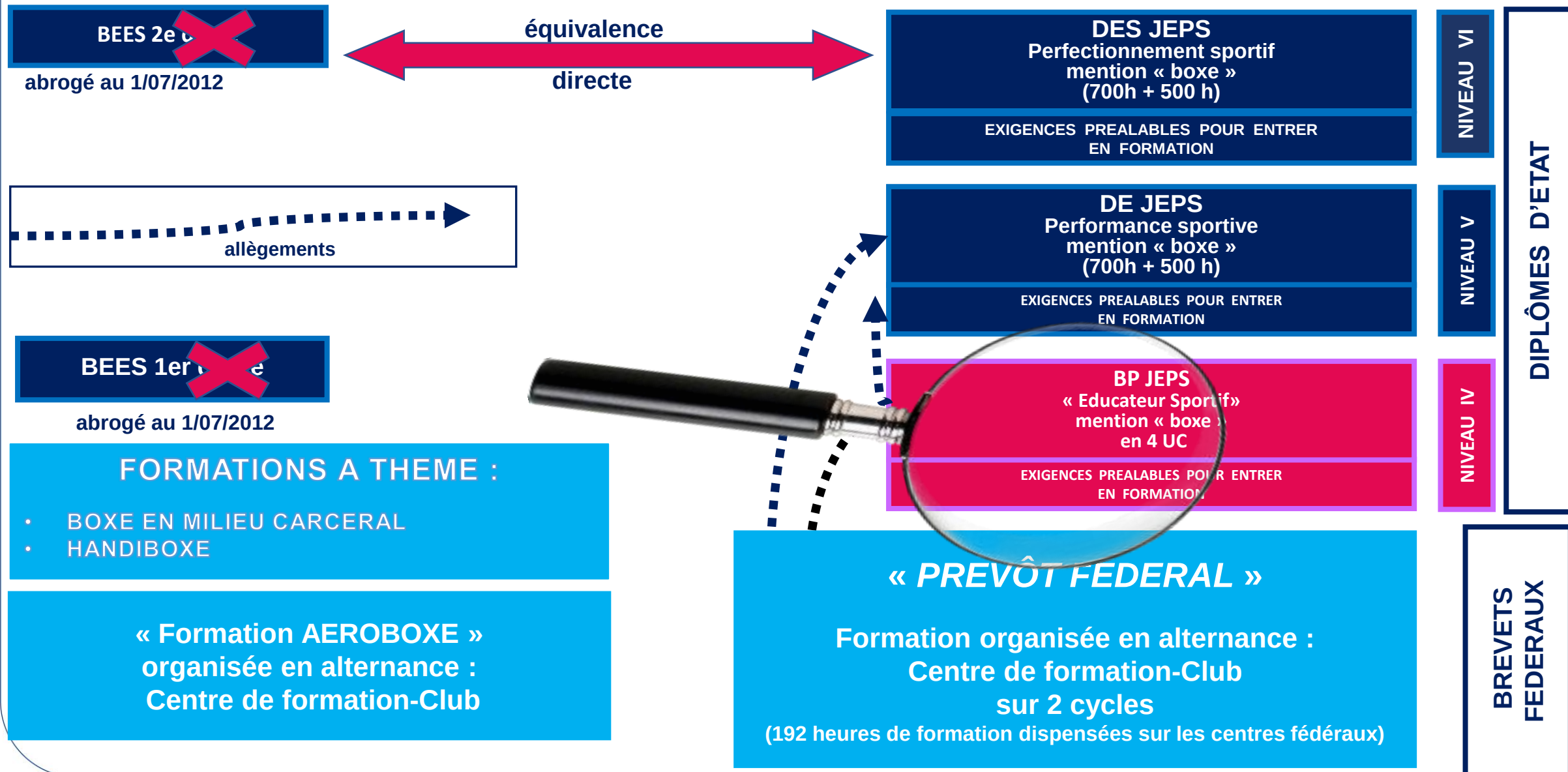


BPJEPS

EDUCATEUR SPORTIF

MENTION BOXE

LES DIPLÔMES EN BOXE

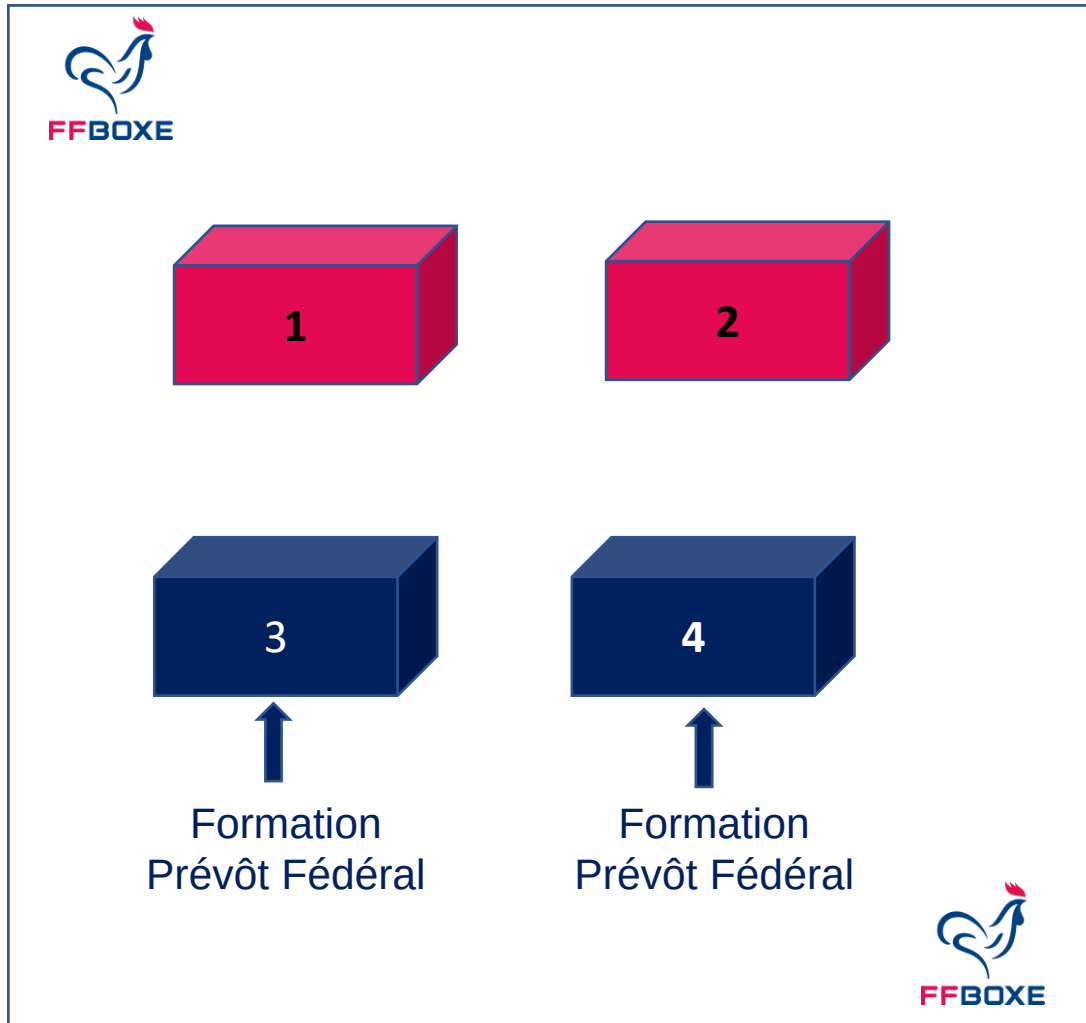


L'ARRETE DU 21 SEPTEMBRE 2016

Tableau des équivalences

	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense de vérification des exigences préalables permettant la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 Mention Boxe	UC 4 Mention Boxe
Sportif de haut niveau en boxe inscrits ou ayant été inscrits sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport	X					
Grade technique gant marron délivré par la Fédération française de boxe	X	X				
Le « Prévôt fédéral » délivré par la Fédération française de boxe	X	X			X	X
Le « Prévôt d'Etat » délivré par la Fédération française de boxe	X	X	X	X	X	
BPJEPS spécialité « activités pugilistiques » mention « boxe »	X	X	X	X	X	X
BPJEPS spécialité « activités pugilistiques » mention boxe anglaise	X	X	X	X	X	X
Brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré option « boxe anglaise »	X	X	X	X	X	X
Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS en 10 UC (UC1, UC 2, UC3, UC4)			X	X		

LE CONTENU DE LA FORMATION



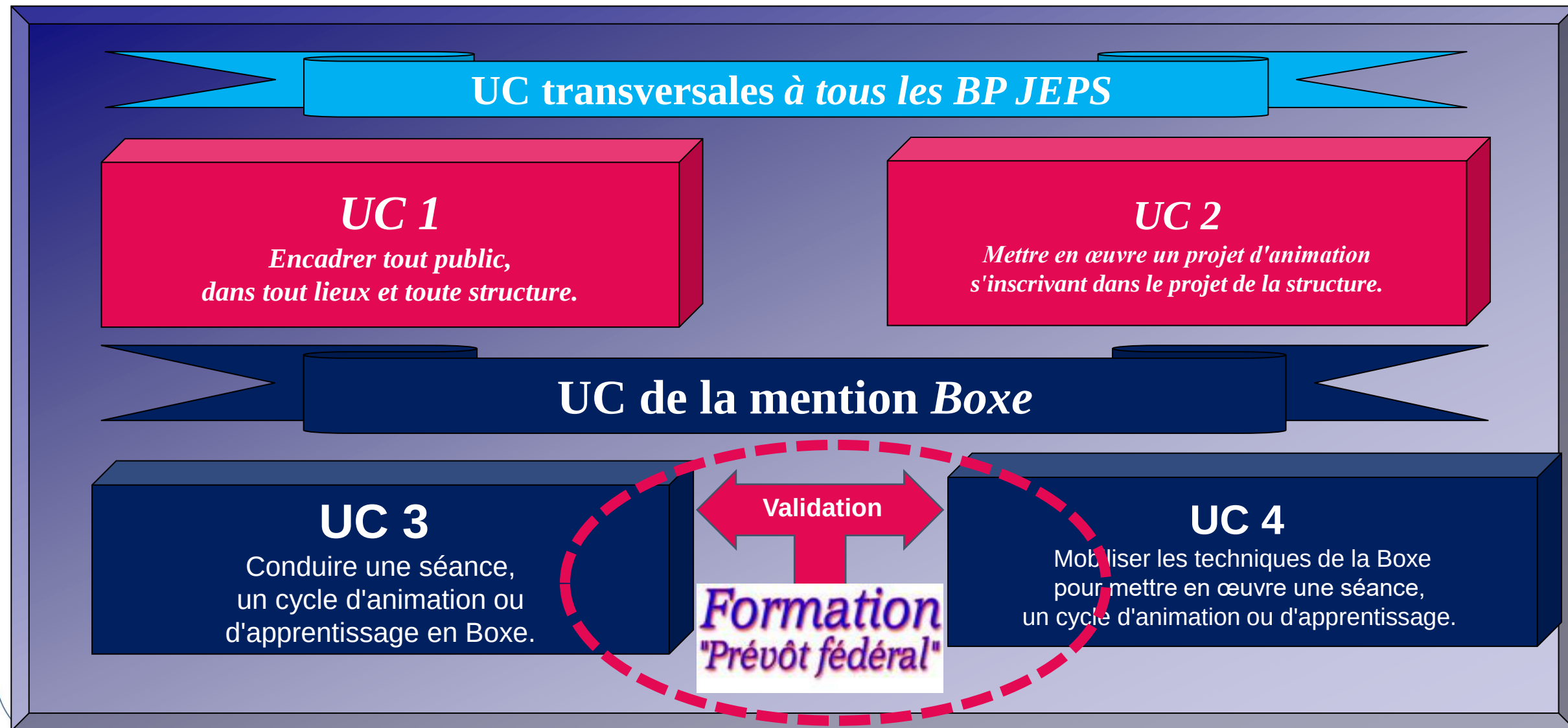
Le titulaire du diplôme de “Prévôt fédéral”, délivré par la Fédération française de boxe obtient de droit les UC 3 et 4 du brevet professionnel de la jeunesse, de l’éducation populaire et du sport spécialité “Educateur sportif”, mention “boxe”.

La formation permet de préparer et de valider les UC :

- **UC 1**
- **UC 2**

afin d’obtenir le BP JEPS.

LE CONTENU DE LA FORMATION



LES CANDIDATS A LA FORMATION

Cette formation est réservée en priorité aux **licenciés de la FFB détenteurs du diplôme de « PREVOT FEDERAL »**

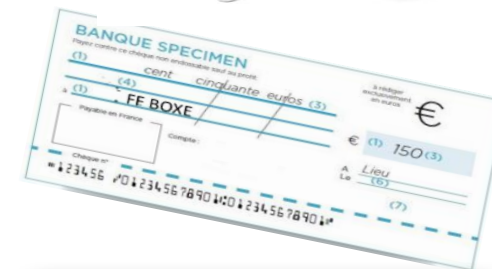


(Les diplômes obtenus en 2012 ou antérieurement sont à faire authentifier par la Fédération française de boxe).

L'ENTREE EN FORMATION

Pour entrer en formation, le candidat devra fournir:

- ✓ **Un certificat médical de moins de 3 mois** mentionnant son aptitude à la pratique et à l'enseignement de la boxe.
- ✓ **Une copie du diplôme de prévôt fédéral**
- ✓ **La photocopie d'un diplôme de secourisme homologué par la FFBoxe:**
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS)
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- ✓ **Un chèque de 150 € (droits d'inscription) à l'ordre de la FFBoxe**
- ✓ **La totalité du règlement par chèque. Possibilité de transmettre 4 chèques de 350 € ou un chèque de 1400 €.** *Pour les candidats financés, les chèques vous seront renvoyés par voie postale dès la confirmation du financement et ne seront pas encaissés.*
- ✓ **Une enveloppe format A4, rigide, libellé à son nom, prénom, adresse, affranchie d'un timbre à 5,80 euros**
- ✓ **Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel à l'appel de préparation à la défense *pour les français de moins de 25 ans.***
- ✓ **Une photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité ou du passeport.**
- ✓ **Bulletin N°3 du casier judiciaire**



- | <div style="text-align: center;">  Crédit Mutuel
 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE </div> | | | | | |
|---|---|---------------------------------|------------------|----------------------|--|
| Identifiant national de compte bancaire - RIB | | | | | |
| Banque
10278 | Couchelet
06014 | N° compte
00520473701 | Cle
41 | Devise
EUR | |
| Identifiant international de compte bancaire | | | | | |
| FR76 | IBAN (International Bank Account Number)
1027 8060 1400 0204 7370 | | | 141 | Domiciliation
CCM PANTIN |
| Domiciliation
CCM PANTIN
Z R E ET MARIE LOUISE CORNET
93500 PANTIN
☎ 01 43 52 18 54 | | | | | BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A |
| Titulaire du compte (Account Owner)
FEDERATION FRANCAISE DE BOXE
TOUR ESSOR
14 RUE SCANDICCIO
93508 PANTIN CEDEX | | | | | |
| Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou des prélèvements à votre compte. Vous devrez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution. | | | | | |
| PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ | | | | | |

- **Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des candidats.**
- **Le positionnement des candidats sélectionnés fera l'objet de la signature d'une convention et d'un contrat de formation professionnelle.**

Selon votre situation personnelle, il existe de nombreux dispositifs pouvant vous apporter une aide financière pour la prise en charge de vos frais de formation :

- à la recherche d'une première qualification ;
- demandeur d'emploi ;
- salarié ;
- en tant que licencié.



Vous pouvez bénéficier des dispositifs de financement de la formation professionnelle auprès de :

Votre structure d'accueil (club, association sportive...)

Votre employeur (Congés individuel de formation ; droit individuel à la formation)

Maison de l'Emploi (Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi dans le cadre de votre projet personnalisé d'accès à l'emploi)

Votre conseil régional ou un OPCO peut prendre en charge, selon votre profil, cette formation habilitée.

Un devis présentant les frais et les caractéristiques de la formation pourra vous être fourni.

OBJECTIF DE LA FORMATION

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure :

OI 1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

OI 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

OI 3 : Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation

OI 1 : Concevoir un projet d'animation

OI 2 : Conduire un projet d'animation

OI 3 : Evaluer un projet d'animation



Les connaissances et compétences en bureautique faciliteront la réalisation des travaux demandés.

« Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.

Le (la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le directeur de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) un document personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des pratiques « boxe ».

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC 1 et UC 2. »

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE CAPITALISABLE 1	
UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	
OI 1-1 1-1-1 1-1-2 1-1-3	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Adapter sa communication aux différents publics Produire des écrits professionnels Promouvoir les projets et actions de la structure
OI 1-2 1-2-1 1-2-2 1-2-3	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Repérer les attentes et les besoins des différents publics Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics
OI 1-3 1-3-1 1-3-2 1-3-3	Contribuer au fonctionnement d'une structure Se situer dans la structure Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE CAPITALISABLE 2	
UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	
OI 2-1	Concevoir un projet d'animation
2-1-1	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
2-1-2	Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
2-1-3	Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2-2	Conduire un projet d'animation
2-2-1	Planifier les étapes de réalisation
2-2-2	Animer une équipe dans le cadre du projet
2-2-3	Procéder aux régulations nécessaires
OI 2-3	Evaluer un projet d'animation
2-3-1	Utiliser les outils d'évaluation adaptés
2-3-2	Produire un bilan
2-3-3	Identifier des perspectives d'évolution

Moyens pédagogiques affectés à la réalisation d'une session (matériel mobile et permanent, espaces, équipements informatiques,...)

- Clé USB avec cours et ressources pédagogiques / livret de formation
- Plateforme FOAD
- Fascicules, plaquettes éditées par la FFB
- Site FFB avec articles

Liste des équipements mobilisés pour la session de formation (salles et capacités de ces salles, centre documentaire, salle informatique, lieux de pratiques,...)

- Deux salles de cours équipées de vidéo projecteur
- Salle de boxe intégrale avec tout le matériel pédagogique adéquat
- Paperboard

Ressources humaines :

- CTN – CTF / Salariés FFB

Le(la) titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « boxe » exerce les activités suivantes :

- animation et enseignement auprès de tout type de public ;
- animation et enseignement de la boxe ;
- encadrement et conduite de cycles d'apprentissage et d'entraînement jusqu'au premier niveau de compétition fédérale dans la mention ;
- intervention auprès de publics spécifiques (personnes en situation de handicap, scolaires) ;
- intervention dans des structures telles que les collectivités territoriales, les écoles multisports, les établissements de santé, les centres de prévention ;
- conception et mise en œuvre d'un projet sportif et pédagogique dans les structures identifiées ;
- conception et mise en œuvre d'un projet d'entraînement pour un premier niveau de compétition.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Pour toute information veuillez faire votre demande détaillée :

referent.handicap.form@ff-boxe.com



Monsieur Stéphane RAYNAUD

Référent handicap FFBoxe

Tél. : 07 61 80 12 56

BPJEPS Boxe 2023

2023	FORMATIONS BPJEPS	DATE BUTOIR D'INSCRIPTION
	NOUVELLE AQUITAINE	10/11/2022
	ILE DE FRANCE	29/04/2023
	HAUTS DE FRANCE	10/11/2022

**OUVERTURE DES PROCHAINES
INSCRIPTIONS :**
À partir du 1er Octobre 2022 au 10 Novembre 2022

*L'inscription pour la session BPJEPS Ile de France
débutera le : 27 mars 2023*

Rendez-vous le 1er octobre 2022 sur :

<http://formationffboxe.com/>



CALENDRIERS

VOIR DOCUMENT :
« BPJEPS 2023 – Calendriers »

VOIR DOCUMENT :
« BPJEPS 2023 – Tarifs »

Tarifs Formation BP

<http://formationffboxe.com/>



Portail des formations

Fédérations Française de BOXE
ORIONTRONIC

Rendez-vous sur le portail en entrant dans votre navigateur l'adresse suivante :

<http://formationffboxe.com/>

DOSSIER DE CANDIDATURE à déposer avant la date butoir à :

Fédération Française de Boxe

Service Formation

Tour essor 8^e étage, 14 rue Scandicci

93508 Pantin cedex

CONTENU

Formationffboxe.com : PORTAIL DES FORMATIONS 2

Etape n°1 : « Connectez-vous » 2

Formationffboxe.com : CREATION D'un espace personnel 3

Etape n°2 : « Créer un espace personnel » 3

Etape n°3 : 3

Etape n°4 : 4

Etape n°5 : « Inscription » 4

Etape n°6 : CHOISIR 5

Etape n°7 : « REMPLIR » 5

Formationffboxe.com : 7

scrupuleusement toutes les étapes en renseignant tous les champs demandés

- Imprimez votre dossier
- collez votre photo
- signez le dossier
- y mettre toutes les pièces demandées (Chèque, CM, CNI, Enveloppe,)
- envoyez le tout par voie postale en courrier prioritaire avant la date butoir. (voir adresse en 1^{ère} page)
- restez vigilant car vous serez contacté par mail.



	FORMATIONS BPJEPS	DATE BUTOIR D'INSCRIPTION
2023	NOUVELLE AQUITAINE	10/11/2022
	ILE DE FRANCE	29/04/2023
	HAUTS DE FRANCE	10/11/2022

INFORMATIONS ET CANDIDATURES

VOS CONTACTS A LA FEDERATION FRANCAISE DE BOXE

- Madame Samah BARKI

Tél. : 01 49 42 23 74

Mail : formations@ff-boxe.com

- Madame Elisabeth ALONSO

Tél. : 06 69 78 20 48

Mail : elisabeth904alonso@gmail.com

